

La Formation d'Arbitre de Club ou Régional

Lors de 4e tour du critérium fédéral N2 jeunes nous avons fait passer 11 pratiques d'arbitre dont 2 arbitres de Club, Valentin Merson du PPC St Martin Le Beau et Stanislas Alloin d'ATT Langeais Cinq Mars La Pile. 4 stagiaires ont passé leur pratique le samedi et 7 stagiaires le dimanche.

Le samedi nous avons 24 arbitres pour 24 tables, ainsi tous les arbitres stagiaires ou non ont arbitré 17 rencontres de suite. Les arbitres non stagiaires ont été rémunérés 15€ la journée mais les stagiaires n'ont rien obtenu. Le dimanche, les stagiaires ont arbitré également sans arrêt.

Nous pouvons remercier l'ensemble de ces volontaires arbitres officiels et stagiaires pour leur implication sans eux les joueurs auraient dû s'arbitrer eux-mêmes et la Fédération aurait sanctionné le Club de Joué.

Nous espérons que les nouveaux arbitres ne seront pas découragés suite à une telle épreuve car aucun roulement dans l'arbitrage n'a pu être réalisé par manque d'arbitres. Les deux jeunes stagiaires qui ont passé leur pratique d'Arbitre de Club sont l'exemple de ce qui peut être fait au niveau des Clubs. Il est énervant d'entendre que les pongistes ne sont pas au courant des dates de stages proposées !...

Un rappel : les Clubs qui officient au niveau National doivent avoir 2 arbitres officiels par équipe lorsque celles-ci reçoivent. La Fédération applique des amendes lourdes lorsque le Club est pris en défaut d'arbitres. Venez donc nombreux à la prochaine session de formation, lors de la saison 2016-2017.